

N° 2 - 40 / 2006 : **DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS AU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE L'ALBIGEOIS ET DES
BASTIDES**

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés par le présent rapport :

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

PUBLIE LE

05 JUL. 2006

Par délibération en date du 15 avril 2003, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a procédé à la désignation de ses trois représentants au Conseil de Développement du Pays de l'Albigeois et des Bastides, dans le collège des élus du territoire.

Il s'agit de Monsieur Robert RAYNAL, de Madame Christiane SÉGURA et de Monsieur Bernard TEYSSÈRE.

Suite au décès de Monsieur Robert RAYNAL, un siège est vacant. il convient de désigner un représentant de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à cette instance. Il est précisé que ce représentant ne peut être membre du Bureau de l'association.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 15 avril 2003 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au conseil de développement du Pays de l'Albigeois et des Bastides,

Considérant que suite aux modifications intervenues dans la composition du conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, un siège est vacant,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↵ **DÉSIGNE** Madame Renée KREPS pour représenter la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au sein du Conseil de développement du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Pour extrait conforme,

Fait le 27 Juin 2006

Le Président
Philippe BONNECARRÈRE

Reçu le

03 JUL. 2006

PREFECTURE DU TARN

